



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019

Présents : MM. Didier REY, Roger BUROSSE, Gervais CILLAIRE, Alain LABESCAT, Marie-Laure LAFOURCADE, David CAZALET, Nathalie CUYEU, Aimeline REY-BETHBEDER, Héléne LAVEDRINE, Géraldine DANTIN, Robert GIMENEZ, Guillaume FEUGAS, David VIRENQUE.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie CUYEU.

I) Compte rendu de la réunion du 21 février 2019

En l'absence d'observation, il est réputé approuvé.

II) Comptes rendus des dernières réunions de la CCLO

La nouvelle déchetterie de Mourenx vient d'être inaugurée.

La taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été instaurée.

La CCLO est en train d'acquérir des parcelles afin d'être en mesure de procéder à l'extension de CANOE.

Fonroche doit s'installer sur Mourenx. Le procédé de méthanisation mis en œuvre sur le site de Villeneuve sur Lot devrait être reproduit sur le territoire de la CCLO.

Le comité de régulation de l'énergie a donné une autorisation à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le site de Célanèse Nord.

Une réflexion doit être engagée au sein de la CCLO sur les finances de la collectivité et sur la fiscalité locale. Un audit sur ses compétences et son fonctionnement doit être effectué.

Gaches Chimie cesse ses activités de stockage de soude sur Induslacq. Les terrains libérés conserveront un usage industriel.

III) Affaires scolaires-jeunesse-culture-événementiels

1) Projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

La réunion de présentation du RPI aux parents d'élèves après visite des deux écoles s'est déroulée à la mi-mars. La convention RPI doit être étudiée lors d'un prochain comité de pilotage.

Certaines questions restent à étudier (horaires du personnel, transport scolaire, investissements, garderies...).

Une rencontre avec les services de la Région et la société Béarn Pyrénées Voyages a été organisée. Nous sommes en attente de leur retour concernant le circuit du transport scolaire, la navette entre les deux écoles devant être intégrée dans le circuit existant à l'heure actuelle sur Lacq.

Les horaires du transport prendront en compte les horaires d'ouverture des écoles.

2) Voyage des Dames au Puy du Fou

L'édition 2019 du voyage des dames accueillera 63 participantes.

3) Actions diverses

Une réflexion est en cours concernant une sortie à la journée pour les jeunes de 12 à 17 ans dans un parc aquatique à la mi-juillet.

V) Point sur les projets en cours

1) Voirie rurale

Le programme des travaux 2019 est en cours de finalisation pour lancement d'une consultation. Il comprendra notamment des travaux sur une passerelle, la rénovation du chemin menant à la casse auto, l'aménagement d'un parking au droit du cimetière d'Audéjos.

Au vu de la lourdeur des procédures administratives régissant l'aliénation des chemins ruraux, une enquête publique globale sera lancée concernant les Chemins Ruraux de Calotte, du Turon, de Cuyala, du Soustrait, de l'Ecole, de Touya.

2) Projet courts de tennis

Une consultation a été lancée, en accord avec la Ligue de Tennis, après validation des moins-values appliquées à la société DECOTURF pour sélection d'un prestataire qui sera chargé de reprendre le revêtement du 2^{ème} court de tennis.

Les abords du tennis seront également aménagés de manière sommaire.

La CCLO vient d'être actionnée afin d'accompagner la commune dans la définition d'un programme d'aménagement du centre bourg aux abords des installations sportives et de l'école.

Les conjoints Cabral ont confirmé leur souhait de vendre à la commune leur maison à la condition que le locataire puisse rester jusqu'au terme de son bail de location. Un protocole transactionnel reprenant les engagements de la commune et des conjoints Cabral pour mettre fin au contentieux qui les oppose est en voie de finalisation.

Le nouveau club a pris en charge la gestion de l'utilisation des deux courts.

3) Parking de la salle des fêtes d'Audéjos

Les travaux d'aménagement des abords de la salle des fêtes d'Audéjos devraient être achevés fin juin. Une consultation a été lancée en parallèle pour installer une réserve incendie de 120 m³. L'offre de la société REY BETBEDER a été retenue car économiquement la moins disante.

Une réflexion est également en cours concernant l'installation de trois jeux pour enfants aux abords de la salle d'Audéjos.

4) Défense incendie

Le syndicat des Trois Cantons a communiqué à la commune les résultats de l'étude portant schéma communal de défense contre l'incendie. Le coût global des travaux se monte à 425 000 €. Une réflexion concernant la programmation et la priorisation desdits travaux doit être engagée.

5) Projet de salle des fêtes à Lacq

49 offres concernant 15 des 17 lots de l'opération de démolition reconstruction d'une salle des fêtes ont été réceptionnées. Elles sont en cours d'analyse.

L'objectif est de procéder dans les meilleurs délais à la démolition de la salle et donc d'attribuer le 1^{er} lot.

Des interventions s'avèrent nécessaires en parallèle sur les réseaux électricité et gaz.

Le projet a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 447 000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

6) Extension du SSIAD

Le dossier de consultation des entreprises devrait nous être proposé fin avril. Les travaux prendront en compte également la rénovation du local adjacent.

7) Installation de radars pédagogiques

Des riverains du Chemin des Demoiselles ont interpellé la commune concernant la problématique de la vitesse. Il est proposé d'installer un radar pédagogique sur cette voie pour sensibiliser les usagers.

8) Panneaux d'informations municipales

Une consultation pour la fourniture et la pose de deux panneaux d'informations municipales a été lancée. Une extension électrique s'avèrera nécessaire. Les offres sont en cours d'analyse.

V) Finances : budgets

1) Le contexte

Le budget de la Commune a été bâti dans un contexte national et local en mutation qui a des conséquences directement budgétaires.

On relèvera notamment la poursuite de la baisse des dotations et des subventions, l'appel au financement des déficits publics, les évolutions en cours concernant la taxe d'habitation, le retour de compétences de la CCLO vers les communes (parkings, aménagement des espaces publics..).

2) Les priorités du budget 2019

Depuis plusieurs années, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Réduire le volume de la section de fonctionnement tout en conservant un niveau de service aux usagers équivalent,
- Optimiser les interventions des services,
- Dégager des marges de manœuvre conséquentes pour financer les investissements.

3) Le budget en chiffres

La section de fonctionnement s'élève à 4 170 000 € dont près de 2 790 500 € épargnés pour financer l'investissement.

Le budget de fonctionnement de 2019 sera en baisse de 8 % par rapport au budget 2018.

Un examen minutieux des budgets de fonctionnements consommés depuis quelques années démontre que les actions engagées portent leurs fruits (cadrage, négociations, rationalisation, adhésion au groupement de commande gaz-électricité..).

Certaines charges à caractère général seront cependant en hausse (souscription d'une assurance dommages-ouvrages, frais d'actes pour régularisation de la situation de chemins ruraux, dépenses alimentaires et fournitures scolaires suite à la constitution d'un RPI avec Urdès ...). Les inscriptions ont été effectuées au mieux en fonction du taux de réalisation de 2018 et de la lisibilité que nous avons sur l'année 2019.

Le chapitre « dépenses de personnel » se réduira suite au départ non remplacé au 1^{er} juillet 2019 d'un agent d'entretien devant faire valoir ses droits à la retraite au vu de la chute des effectifs scolaires, de la suppression des temps d'activité périscolaires, de la démolition de la salle des fêtes de Lacq, des compteurs dont bénéficient 3 agents.

Le chapitre « autres charges de gestion courante » sera réduit, le versement des participations de la collectivité aux travaux de mise en souterrain sur Audéjos ayant déjà été effectué en 2017. Il comprendra le versement de participations pour l'extension de réseaux et pour l'achat d'un scarificateur.

Le montant des subventions allouées par la collectivité sera légèrement revalorisé en fonction des demandes de hausse déjà enregistrées.

Le chapitre « atténuations de produits » connaît une augmentation liée à la participation de la commune au financement des déficits publics.

Les charges exceptionnelles restent élevées. Elles comptabilisent notamment le versement des diverses aides allouées par la collectivité à ses jeunes (activités périscolaires, permis, études...), le versement de divers secours antérieurement effectués par le CCAS, le remboursement de sommes indûment perçues par la collectivité (DGF, FPIC).

Le budget affecté aux actions sociales (actions menées par le passé par le CCAS à savoir repas des aînés, sortie des aînés, aides aux personnes en difficulté et intervention des aides ménagères) est estimé à 60 000 €.

Les charges financières sont stables. Elles comprendront dorénavant le remboursement de l'emprunt souscrit pour financer l'opération logement des aînés.

Les dépenses imprévues permettront d'être en mesure d'abonder les crédits nécessaires à certaines actions.

La commune pourra désormais encaisser du FCTVA sur les travaux d'entretien effectués sur les bâtiments publics et la voirie rurale. Son coût est estimé à 4 000 €.

Le montant des loyers encaissés sera en légère baisse, la salle des fêtes de Lacq devant être démolie.

Le montant des produits des services sera en hausse car il intègrera les participations versées par la commune d'Urdes pour les enfants scolarisés dans le cadre du RPI, le tarif d'intervention des aides ménagères est revalorisé.

Les services fiscaux nous ont notifié les bases fiscales de la commune en fonction des trois taxes. A taux constants, elles sont en hausse de 4,37 % par rapport à 2018 représentant un supplément de produit fiscal de 18 364,00 €.

Les dotations et participations chutent.

Les remboursements sur rémunération du personnel ne prennent plus en compte que les remboursements liés aux arrêts maladie. Ces sommes sont stables.

Les produits exceptionnels constatent les remboursements d'assurances.

Le prélèvement affecté au financement de l'investissement sera important, l'excédent de fonctionnement reporté étant élevé.

La section d'investissement s'élève à 4 025 400 € constitués en partie des dépenses pour les programmes de 2018 en cours d'exécution et les nouveaux programmes de 2019.

L'objectif poursuivi par la commune est de dégager des économies afin de mener à bien la politique d'investissement ambitieuse sans recours conséquent à l'emprunt et sans trop augmenter sa fiscalité.

Les opérations d'investissements seront menées avec rigueur économique. Les efforts seront poursuivis pour réduire les coûts de réalisation des différentes opérations (définition des projets, négociations...).

L'excédent de fonctionnement permettra de financer les nouvelles opérations. Des demandes de subventions seront déposées.

Le programme d'investissement de la collectivité restera conséquent en 2019. Il portera sur le financement de :

- La finalisation des travaux sur la superette,
- La réalisation du parking de la salle des fêtes d'Audéjos ,
- La finalisation des deux courts de tennis,
- La mise aux normes de locaux communaux (SSIAD),
- Les travaux d'aménagement à la salle des sports,
- Le démarrage des travaux sur la salle des fêtes de LACQ,
- Les travaux sur le patrimoine communal (bâtiments et voirie),
- L'éclairage du stade,
- L'amélioration de la couverture incendie,
- L'équipement ou le renouvellement des matériels, la régularisation d'actes.

Le budget d'investissement sera financé par les subventions, le FCTVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé, le virement de la section de fonctionnement.

L'endettement de la collectivité a progressé avec la réalisation d'un prêt de 900 000 euros souscrit pour financer la construction d'un foyer pour personnes âgées. Le remboursement de l'annuité d'emprunt est assuré par l'encaissement des loyers de la résidence les Jardins d'Elisa.

Le budget annexe du lotissement Mariaü s'équilibre à 266 000 € en fonctionnement et 258 000 € en investissement.

Après avoir entendu et délibéré dans les détails les différents chapitres, le conseil municipal vote à l'unanimité respectivement le budget primitif 2019 et le budget annexe du lotissement Mariaü.

4) Fixation des taux des trois taxes locales

Monsieur le Maire rappelle la mise en place au 1^{er} janvier 2017 par la CCLO de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au taux de 10,05 %. Depuis, deux autres taxes ont été instaurées pour le financement de l'Etablissement Public Foncier Local et la Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations.

Le conseil municipal, considérant les besoins du budget communal, prend la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition qui demeurent les suivants :

- 4,55% pour la taxe d'habitation (taux moyen départemental 24,19%),
- 6,19 pour le foncier bâti, (taux moyen départemental 15,96%),
- 14,83% pour le foncier non bâti (taux moyen départemental 40,82%).

5) 2^{ème} répartition de subventions

Le conseil municipal valide la 2^{ème} répartition de subventions d'un montant global de 18 700 €.

VI) Personnel

Le tableau des emplois est actualisé. Les 16 agents communaux représentent 12 équivalents temps pleins répartis entre les services administratifs/agence postale, techniques, école, entretien, aides ménagères, restauration scolaire.

La mise en œuvre du Regroupement Pédagogique Intercommunal aura une influence sur l'organisation des services.

VII) Questions diverses

1) CCLO : adhésion au service commun en matière d'ingénierie et d'assistance dans le cadre de l'aménagement des territoires communaux

Par délibération du 10 décembre 2018, la CCLO a réécrit l'intérêt communautaire excluant désormais l'aménagement qualitatif et la création des espaces publics communaux.

Dans ce contexte, la CCLO souhaite proposer une nouvelle offre d'accompagnement technique et administratif aux communes qui ont besoin d'une ingénierie suffisamment structurée pour mener à bien les opérations qu'elles initient.

Ce type de service existe déjà avec l'Agence Publique de Gestion Locale. Cette organisation permettra à la CCLO d'être associée dès l'origine dans des projets dont elle assurera par la suite l'entretien. La

création d'un service commun est l'outil juridique le plus abouti en matière de mutualisation. Le conseil décide d'adhérer à ce service dont le coût est supporté par la CCLO pour l'opération d'aménagement des abords de la salle des fêtes d'Audéjos.

2) Lotissement Mariaü : vente des venelles

Faisant suite à la validation de la modification du permis d'aménager et à l'établissement des documents d'arpentage, le conseil valide la vente de parties des venelles aux co-lotis qui avaient manifesté le souhait de les acquérir.

3) Dossier odeur

Un point sur ce dossier est effectué.

Une analyse de la qualité de l'air intérieur sera à nouveau effectuée à l'école.

4) PLU

Le dossier PLU modifié a été examiné en CDPENAF avec avis favorable des services de l'Etat. Il devrait pouvoir être validé lors d'un prochain conseil municipal à caler à la mi-mai. En prenant en compte le délai de recours, le PLU devrait pouvoir être opérationnel sur la commune au 1^{er} juillet 2019. L'instruction des dossiers d'urbanisme sera alors effectuée par les services de la CCLO.

5) ONF

Des discussions sont en cours concernant la suppression du service public de l'ONF.

6) Chats errants

Une nouvelle campagne de capture de chats errants a été menée au niveau du quartier Mariaü.

7) Infirmière

Mme LACOSTE a une nouvelle associée Mme COUROUAU.

8) Pressing :

Mme LOUBET souhaite vendre son fonds de commerce.

9) Projet de maisons d'assistantes maternelles

Cette activité devrait démarrer en juin.

10) Réhabilitation ancien puits

La commune a été saisie par RETIA qui a été sollicitée par la société DEUMIER qui souhaite installer sur l'ancien puits LA 129 un centre de stockage de terres. L'ancien puits LA 106 devrait quant à lui accueillir un centre de traitement des terres qui serait géré par RETIA.

11) Situation du Moto Club de Lacq

Le Moto Club de Lacq recherche un terrain pour y installer un circuit de moto tout terrain.

11) Dates à retenir

- Le 9 avril 2019 : représentation cirque par les enfants de l'Ecole de LACQ,
- Le 08 mai 2019 : commémoration,
- Le 12 avril 2019 : Got Save The Vieux,
- Le 22 mai 2019 : distribution du cadeau de la fête des mères,
- Le 26 mai 2019 : élections européennes,
- Du 23 au 24 juin 2019 : Fêtes de Lacq,
- Le 05 juillet 2019 : Tour du Piémont Pyrénéen,

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h35.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Lacq-Audéjos, le 09 avril 2019

Le Maire,

Didier REY

